

COMMUNE DE TRAMPOT

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ÉLABORATION

SERVITUDES

Echelle : 1/25 000
Fonds Scan25 IGN

Date d'émission : 15/10/2013
N.B. : Les servitudes sont reportées sur le présent plan à titre indicatif.
Seuls les décrets et les arrêtés qui les instituent font foi

LEGENDE



A1 : Servitudes de protection des bois et forêts soumis au régime forestier



AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques



I3A : Servitudes GRT Gaz : transport de gaz haute pression

